

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2016-2017

Numéro de séance : 1

Date de séance : 11/10/2016

Présidence de : F. LE GUILLOU

Quorum : 16

Nombre des présents : ...19.....

Nombre d'absents excusés :5.....

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	N°
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	
I- CONSEIL D'ADMINISTRATION					
I-1 Adoption de l'ordre du jour	Vote	3			
II- GESTION FINANCIERE					
II-1 Contrats et convention	Vote	4	6-7-8		
II-2 Dons et legs	Vote	4	3		
II-3 DM	Info	4-5	4		
II-4 Permanence vacances	Vote	5	5	Tableau	1
III- ACTION EDUCATRICE					
III-1 Rapport annuel fonctionnement pédagogique	Vote	6-7-8	9	Rapport	2
III-2 Recrutement sous statut AED	Vote	8	13	Tableau	3
III-3 Charte départementale forum orientation	Vote	8	11	Charte	4
III-4 Rallye latin	Vote	8	12	Adhésion	5
III-5 Convention avec la Passerelle	Vote	9	10	Convention	6
III-6 Bilan Assistant Social		9			
IV-1 Questions diverses FCPE		10			

Signatures

Le Président

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 11/10/2016

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom –Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	LE GUILLOU François	X						
	Adjoint	LEROUX Danièle	X						
	Gestionnaire	RENAUD Xavier	X						
	CPE	DUVIGNEAU Hélène	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	BOURDY Patrick	X						
	Collectivité de rattachement	MONMARCHE VOISINE Agnès			X				
	Groupement de commune	DUMAGNOU Sophie			X				
	Commune siège	ROY Véronique		X		PETIT Esther			X
Personnalité qualifiée		MOISY Maryline		X					
		RENAUD Chantal			X				
Total	5/10								
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	CHAUSSON Amélie	X			LIZE Bruno			
		PICARD Cédric	X			ROUAT Franck			
		DUHIL Gilles	X			OLIVIER Joel			
		TONDUSSON Eliane	X			MARTZ MOES Maud			
		SAUNIER Laurence			X	GOURDON Deyan			
		FENTON Bernadette			X	VERDIER Virginie			X
		BENOIST Sophie	X			OTT Magali			
Total	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	6/7							
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	NAFFRECHOUX Cyril	X			GIRAUD Pierre			
		GUILLOU Isabelle	X			LEBOURG Alexandra			
		FRANCELLE Nathalie			X	DEMANGEOT Pasclae			X
		PIPELIER Roselyne			X	CORNET Emmanuelle			
		REMENIERAS Isabelle	X			DESAMBLANC Héloïse			
		HELTAI Delphine	X			TONDA Lionel			
		DIAGNE Virginie			X	GUYADER Katia			
	Elèves	PIEDIMONTE Enzo	X			FRATICELLI Ambre			
		LEBOURG Sacha	X			MANDER Enzo			
		PEREIRA-DIOGO Laura	X			MAILLOT Agathe			
Total	8/10								

RUBRIQUE I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Le Guillou, Principal, souhaite la bienvenue aux administrateurs, et ouvre la séance à 18h00.
M. Le Guillou excuse Mme Monmarche-Voisine, Représentante de la collectivité territoriale, Madame Dumagnou, représentante de l'ECPI, Madame Renaud, Personnalité Qualifiée, Madame Saunier, représentante des personnels, Madame Diagne, représentante des parents FCPE.

Mme Heltai, représentante des parents FCPE est désignée secrétaire de séance.

M. Le Guillou fait part aux membres du conseil de l'ajout des points suivants :

- Questions diverses déposées par les parents FCPE :

- ✿ Comment résoudre le problème des classes de 5^{ème} surchargées ?
- ✿ Déduction des deux repas facturés indûment lors des épreuves du DNB.
- ✿ Communication sur un questionnaire de l'APEIM et de la FCPE à l'attention des parents sur l'usage des objets nomades par les élèves dans l'établissement.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

M. Le Guillou, demande aux administrateurs si le compte rendu du Conseil du 30 juin dernier appelle des remarques.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. CONTRATS ET CONVENTIONS

M. Le Guillou présente le nouvel adjoint gestionnaire, Monsieur Renaud.

M. Renaud présente les coûts de séjours à l'étranger.

Les deux premiers voyages concernent l'Espagne. M. Renaud a reçu trois devis et a retenu celui de la compagnie Club Langues et Civilisations. Les deux séjours assurés distinctement par Mesdames Benoist et Métivier, se dérouleront du 26/03 au 31/03. Deux cars de 55 places chacun seront nécessaires pour transporter les élèves et les cinq accompagnateurs de chaque groupe. Le montant « maximum » (qui peut toutefois subir une augmentation en cas d'imprévus non couvert contractuellement) est de 17 195 €. Mais la participation des familles ne peut pas dépasser 312,63 €.

Le conseil vote à l'unanimité pour la réalisation de ce voyage suivant les conditions décrites.

Acte n° 7

Le conseil se prononce pour le second voyage en Espagne, dans les mêmes conditions : montant maximum de 17195 €, la participation des familles est d'un montant maximum de 312,63 €.

Le conseil vote à l'unanimité pour la réalisation de ce voyage suivant les conditions décrites à ce second voyage.

Acte n° 6

Un troisième voyage est prévu pour l'Italie du 26/03 au 31/03. Monsieur Duhil a souhaité emmener les seuls latinistes (18 élèves et 2 accompagnateurs) et pour rentabiliser le coût du transport en car, ce voyage s'effectuera avec des élèves du collège Gaston Huet de Vouvray. Le premier devis reçu s'élève à 18 986,55 €.

La participation des familles est fixée à 345 €.

M. Bourdy , conseiller départemental suggère à l'administration de demander une subvention à la future communauté de communes qui regroupera Montlouis et Vouvray au 01/01/2017.

Le conseil vote à l'unanimité pour la réalisation de ce voyage suivant les conditions décrites à ce troisième voyage.

Acte n°8

2. DON DE L'ASE POUR LES VOYAGES

Le conseil doit voter pour accepter le don de 325 € de l'ASE pour une sortie effectuée en mai dernier à la Maison du souvenir de Maillé (en plus de l'apport du conseil départemental).

Le conseil vote à l'unanimité pour ce don.

Acte n° 3

3. DBM POUR INFORMATION ET POUR VOTE

M. Renaud soumet au conseil une autorisation pour prélever 12700€ sur le fonds de réserves.

18h28 : sortie de Mme Leroux, Principale Adjointe.

Ce prélèvement comprend 8500€ pour couvrir des coûts d'entretien qui n'ont pas été anticipés. Un budget doit être sincère, les dépenses supplémentaires étaient prévisibles. Or le collège doit supporter toutes les factures inférieures à 500 € pour les dépenses décidées par le conseil départemental pour l'établissement.

18h30 : retour de Mme Leroux.

M. Bourdy assure que le conseil départemental gère un fonds de garantie en cas de difficulté, mais une aide n'est pas débloquée si le fonds de roulement du collège est confortable.

Suite à des vols, il faut racheter 2 ordinateurs portables et un 3^{ème} équiper le CDI le tout pour 3000€. Le remplacement de 3 tablettes numériques est prévu pour un montant de 1200€.

M. Renaud déplore qu'on achète le matériel informatique au compte-goutte avec des ordinateurs qui n'ont pas les mêmes garanties, qui n'ont pas tous la même configuration. Le conseil départemental a prévu d'équiper tous les collèges de manière homogène pour des raisons de suivi et d'entretien plus facile du parc informatique.

Concernant le déploiement de tablettes, quatre collèges d'Indre-et-Loire sont pilotes en la matière, à raison d'une classe par collège. Mais les financements doivent être recherchés.

18h45 : sortie de Mme Duvigneau, Conseillère Principale d'Education.

Mme Verdier, représentante des personnels enseignants, estime qu'une tablette pour 4 élèves suffirait. M. Picard, représentant des personnels enseignants rappelle que les professeurs avaient demandé 7 tablettes. M. Le Guillou répond que le reste des tablettes sera inscrit au budget 2017.

18h46 : retour de Mme Duvigneau et arrivée de Enzo Piedimonte, élève.

Nombre de membres présents : 19 .

Le conseil vote à l'unanimité pour le prélèvement de 12 700 €.

Acte n° 4

4. PERMANENCE DE PETITES VACANCES (voir tableau annexé)

-Toussaint : le collège sera fermé du 19/10 après les cours au 03/11 au matin. M. Renaud assurera une permanence les 20 et 21/10.

-Noël : le collège sera fermé du 16/12 après les cours au 03/01 au matin. Mme Leroux et M. Renaud assureront une permanence les 19 et 20/12.

-Hiver : le collège sera fermé du 11/02 après les cours au 27/02 au matin. M. Le Guillou et M. Renaud assureront une permanence les 13 et 14/02.

Printemps : le collège sera fermé du 10/04 après les cours au 24/04 au matin. M. Le Guillou et M. Renaud assureront une permanence les 10 et 11/04.

Acte n° 5

1. RAPPORT ANNUEL DE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE (document annexé)

A partir des trois objectifs du contrat qui lie le collège au rectorat, on pose à chaque fois un constat, puis on présente les effets attendus, puis les actions mises en œuvre et enfin une évaluation des résultats.

2015-2016 était la première année sur les quatre du contrat d'objectifs. Dans le cadre de l'application de la loi du 08/07/2013 sur la refondation de l'école.

1^{er} objectif : réussite des élèves, accompagnement des élèves en situation de handicap

Constats :- beaucoup d'élèves arrivent avec un an de retard au collège (14,56% en 2015)

- risque de décrochage en 4^{ème}.
- bonne implication des parents en 6^{ème} et en 3^{ème}.
- liaison école-collège en développement.

Effets attendus :-améliorer le taux d'accès en 6^{ème} et en 3^{ème}

- améliorer le taux de réussite au DNB
- favoriser la réussite des élèves de pcs défavorisées.

Actions mises en œuvre : -groupes en sciences

- liaison CM2-6^{ème} : rallye math, cross...)
- concours divers proposés aux élèves
- animations culturelles (exposition sur les poilus)
- PPRE en place sur tous les niveaux

Evaluations :-améliorations du taux d'accès 6^{ème} 3^{ème}

- diminution du nombre de redoublements
- le taux de réussite au DNB est inférieur à la moyenne des collèges classés en priorité 4 comme le nôtre.

2^{ème} objectif : ambition des familles et des élèves, attrait des filières scientifiques pour les filles.

Constats : - le maintien en 3^{ème} est repli suite à une mauvaise orientation.

- taux de passage en 2^{de} GT est supérieur au taux des collèges du département.

Actions mises en œuvre :-option latin

-option euro anglais

-intervention de la COP auprès de tous les 3^{ème}

-parcours Avenir : rencontre avec des entreprises de Conneuil ;

-forum de l'orientation

Evaluations : en 2015-2016, 72% des élèves sont allés en 2^{de} GT, 17% en lycée professionnel et 3% en apprentissage.

3^{ème} objectif : instauration d'un climat serein

Constats : -taux d'élèves à l'AS et taux de jeunes officiels importants

-19 médiateurs

Actions mises en œuvre : - conseil collégien

-cross

-journal des ULIS

-recyclage des stylos usagés

EPS à Eymoutiers

-CESC : partenariat avec la Passerelle et la Maison des droits de l'Enfant Touraine

-éducation à la sexualité en SVT

-course contre la faim

-ASE : Mme Leroux tient à souligner que les professeurs et des parents s'engagent bénévolement pour faire vivre le foyer et les différents clubs et pour rendre possible le bal et le cross chaque année.

Evaluations :-les voyages améliorent les relations élèves-professeurs et entre élèves.

Les retours sur le comportement des élèves dans les classes transplantées sont toujours très positifs, ce qui contribue au rayonnement du collège à l'extérieur.

Perspectives pour 2016-2017.

Nous entamons la première année du collège réformé et la deuxième année du contrat d'objectifs.

1^{er} objectifs :- le 06/10, des enseignants du collège et du primaire se sont rencontrés pour améliorer le conseil école-collège en adoptant un vocabulaire commun devant les élèves et en travaillant sur le PPRE-passerelle

-le collège souhaite faire participer le CDI aux EPI et proposer les LCA à un maximum d'élèves.

2^{ème} objectifs :-mise en œuvre des parcours Avenir, Citoyen, Education artistique et culturelle, Santé.

-privilégier les projets interdisciplinaires.

3^{ème} objectifs : -médiation entre les pairs à poursuivre

-améliorer le dialogue avec les parents

-poursuivre les actions du CESC

-Mme Duvigneau souhaite modifier la composition du conseil collégien en y intégrant des professeurs et des parents.

-poursuite des séjours à l'étranger qui favorisent la responsabilisation et l'autonomie des élèves.

Le conseil approuve à l'unanimité ce rapport

Acte n° 9

2. RECRUTEMENT SOUS STATUT AED-AESH (document annexé)

Le collège peut recruter 5,4 équivalents temps plein, ce qui équivaut à 8 AED. Une AESH est employé à 0,7 temps plein.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour recruter ces personnels selon la dotation 2016-2017.

Acte n° 13

3. CHARTE DEPARTEMENTALE POUR LE FORUM DE L'ORIENTATION (document annexé)

Celui-ci aura lieu les 20 et 21 janvier. La visite de ce forum a pour buts de rencontre des acteurs du monde du travail, rechercher des informations, faire évoluer l'image sexuée des métiers, associer les familles au choix d'orientation.

Le conseil vote à l'unanimité pour la signature de cette charte.

Acte n° 11

4. RALLYE LATIN (document annexé)

Le collège compte 78 latinistes qui pourront, sur la base du volontariat, participer à ce rallye. L'adhésion est de 60 €. M. Le Guillou demande l'autorisation de régler cette adhésion.

Le conseil vote à l'unanimité pour cette adhésion.

Acte n° 12

5. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LA PASSERELLE (document annexé)

L'intervention gratuite de cette association s'effectue sur la pause méridienne le mardi pour proposer des jeux de société et le jeudi pour une animation culturelle.

Le conseil vote à l'unanimité pour la signature de cette convention.

Acte n° 10

6. Bilan de l'Assistant Social (document annexé)

M. Le Guillou aborde le bilan de l'année écoulée de M. Teste (en annexe au rapport pédagogique). L'assistant social est présent 1 jour et demi au collège (tous les vendredis et 1 mercredi sur 2). Il a eu 198 entretiens avec les élèves ou leur famille. 115 situations ont été traitées. Mme Leroux salue la qualité de son travail. M. Bourdy estime que le chiffre de 115 situations serait susceptible de faire revoir le classement en priorité 4 qui fait du collège Raoul Rebout un collège au public très privilégié.

RUBRIQUE IV. QUESTIONS DIVERSES

1. QUESTIONS DIVERSES DE LA FCPE

Classes de 5^{ème} surchargées : M. Le Guillou explique que, pour un classement en priorité 4, le maximum est de 31 élèves par classe pour le niveau 5^{ème}. Aujourd'hui, toutes les 5^{èmes} sont saturées. On ne peut donc plus accueillir aucun nouvel élève en 5^{ème}.

Repas facturés à tort aux familles des élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} de l'an dernier : il faut en effet trouver une technique pour rembourser les familles, c'était un engagement de l'administration qui sera tenu.

Stationnements dangereux sur les pistes cyclables, avenue Appenweier aux heures d'entrée et de sortie : l'administration ne peut pas agir directement, il faut interpeller la commune.

Questionnaire sur les objets nomades : M. Naffrechoux, représentant des parents APEIM, présente le projet commun aux deux associations de parents d'élèves de consulter les parents sur l'usage par les élèves des objets nomades avant l'éventuelle modification du règlement intérieur. Les représentants de parents d'élèves demandent la mise à disposition d'une urne ou la possibilité de laisser une boîte dans l'établissement pour recueillir les questionnaires. L'administration facilitera cette opération.

Fin de séance : 20h23.